



Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Samedi 28 novembre 2015 à l'ENSOSP – à AIX EN PROVENCE

- **19 h : Accueil des représentants des Comités Départementaux et émargement.**
- **Présents ou représentés :** ALPES DE HAUTE PROVENCE (04), ALPES MARITIMES (06), ARIEGE (09), AVEYRON (12), BOUCHES DU RHONE (13), CANTAL (15), CORREZE (19), EURE (27), HERAULT (34), LOIRE ATLANTIQUE (44), MANCHE (50), NORD (59), PAS DE CALAIS (62), BAS-RHIN (67), HAUT-RHIN (68), RHONE (69), HAUTE-SAVOIE (74), SEINE (75), SEINE ET MARNE (77), YVELINES (78), TARN ET GARONNE (82), ESSONNE (91), HAUTS DE SEINE (92), SEINE SAINT DENIS (93), VAL DE MARNE (94), LA REUNION (974).
26 comités départementaux présents ou représentés représentant 331 voix.
- **19 h 15 :** Le Président, Joël DHUMEZ remercie les membres présents et cède la parole à Alain SZENICER, responsable de la Commission Juridique, Statuts et règlements.
- Alain SZENICER annonce que le quorum n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin dernier, nous nous réunissons ce jour, afin de débattre et voter les propositions de modifications des statuts et du règlement intérieur de la fédération.
- Comme indiqué dans les statuts, nous allons aujourd'hui délibérer sans condition de quorum.
- Après quelques échanges, les statuts et règlement intérieur sont soumis au vote à mains levées par le Secrétaire Général, Philippe Suisse.
- Les modifications des Statuts et du Règlement Intérieur sont adoptés à l'unanimité.
- **19h 45.** L'ordre du jour est épuisé, clôture de l'Assemblée Générale extraordinaire.

Le Président



Joël DHUMEZ

Le Secrétaire Général



Philippe SUISSE